

# LE NORD

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE  
DU NORD

ST-JEROME 16 DECEMBRE 1886.

G. A. NANTEL  
Rédacteur

Feuilleton du "NORD"

## LES COUSINS DE NORMANDIE.

IX

LES ABORDS DE LA PLACE

(Suite.)

Une chanson hurlée par trois voix inégales et détonnantes, attira l'attention d'Anthyme vers le groupe des patriotes. Trois nouveaux personnages qui se tenaient par le bras et qui n'en allaient pas plus droit, débouchèrent dans la clairière.

Drian Miquetot, trébuchant entre Marc Picot et Pierre Dévise, qui décrivait des sinuosités étranges, s'avança vers l'arbre brisé. Les trois compagnons chantaient, sur un mode inconnu et avec des variantes insensées les chansons patriotiques les plus nouvelles :

Que faut-il au républicain ?  
Du plomb, du fer et puis du pain.  
Du pain pour le manger,  
Du fer pour l'étranger,  
Et du plomb pour nos frères,  
Vive le son,  
Vive le son,  
Et du plomb pour nos frères,  
Vive le son,  
Vive le son.

An moment où les chanteurs s'arrêtaient pour respirer et tourner un regard de tendre surprise dans les environs des tonneaux, un cri de hulotte traversa la clairière.

Drian et La Haye tressaillirent. Celui-ci releva la tête. Le premier, tout en continuant de chanter à tue-tête, s'avança tout près de M. de La Haye. Après lui avoir dit quelques mots à voix basse, il tira vivement un couteau de sa poche et coupa prestement les liens qui retenaient le jeune gentilhomme.

Mais Brutus, qui n'avait pas quitté de l'œil le sergent depuis son entrée, sauta jusqu'à lui et l'abattit d'un coup de poing dans l'estomac, en criant :

— Tu ne sais pas faire l'ivrogne, vil aristocrate.  
M. de La Haye s'était élancé tout droit devant lui et avait essayé de passer entre nos deux compères Pierre et Marc, qui, oscillant et murmurant les plus hauts reproches contre l'abandon de leur camarade, saisirent ce point d'appui que la Providence leur envoyait, et le tirant chacun en sens inverse, tombèrent avec lui.

Quelques minutes après la tentative de Drian, celui-ci se trouvait étendu dans la clairière. Il était étendu à côté de celui qu'il avait voulu sauver, et de ses deux compères ivres, qui après avoir protesté que la vertu était à l'ordre du jour, se mirent à ronfler avec la plus philosophique sérénité. Les patriotes accoururent de tous les coins de la chênai.

Anthyme profita du tumulte qui venait d'avoir lieu pour s'élançer dans la longue grange dont la grande porte était ouverte. Le bâtiment était divisé en deux bandes, séparées l'une de l'autre par un couloir et rem-

plies jusqu'au poutre de foin et de paille.

Anthyme s'avança prudemment le long du couloir en criant d'une voix d'abord contenue, puis anxieuse :

— Marie ! Marie-Josèphe ! Marie !

Rien ne répondit. Il écouta. Tout était silencieux autant que sombre. Le pauvre amoureux n'entendit que le grondement sourd de l'incendie extérieur et le battement de son cœur effrayé.

Il s'appuya contre le mur de paille, essaya son front plein de la sueur d'angoisse et essaya de réfléchir. Il lui sembla bientôt qu'il entendait à ses pieds un remuement léger. Il se baissa vivement et il crut avoir rencontré du bout des doigts une peau velue.

Un grognement pareil au bruit d'un grelot se fit entendre. La mémoire d'Anthyme se trouva comme illuminée.

— Clat... Clat... s'écria-t-il.

Un grognement plus fort s'éleva.

— Guillemette, ah ! Guillemette, cria encore le jeune homme.

Une petite voix lui dit tout bas :

— La paix.

— C'est moi, Guillemette, moi le maître.

Tout retomba dans le silence.

Un instant après, Anthyme sentit que son cœur battait plus fort encore. Une ivresse mystérieuse lui monta au cerveau. Il entendit les bras.

— Anthyme, dit une voix douce.

— Ah ! ma bien-aimée Marie !

Les bras d'Anthyme se refermèrent, et, pour la première fois il pressa sa femme sur ses lèvres.

— Vous êtes venu partager ma mort, mon pauvre ami. Cette effrayable mort, dit Marie, en se dégageant doucement, que je préfère aux horribles propositions de ces hommes. Ah ! que j'ai souffert dans cette prison du Havre, continuait la jeune femme tandis que son mari couvrait de baisers son cou et ses cheveux. Ce Numa ; cet horrible petit usurier qui a un nom de mois ; ce boucher sanglant, et ce vil Fressure, qui a acheté pour un paquet d'assignats tout le bien de mon père ! Chacun d'eux m'offrait de te sauver, — car ils juraient que tu étais prisonnier, — si je voulais promettre de l'épouser. Et ils sont tous quatre mariés.

Viens vite, ma bien-aimée, dit Anthyme, que ces paroles rappelleront à lui.

— Où voulez-vous donc que j'aille ? Ne savez-vous pas, mon ami, que j'ai essayé dix fois de m'éloigner et que tout est gardé. Cette bonne petite n'a pas voulu me quitter. Et je n'ai plus qu'un espoir, c'est que la fumée m'étouffera avant que la flamme me gagne.

— Folle, murmura Anthyme qui avait dit quelques mots à voix basse à Guillemette. Croistu que je sois venu pour te voir mourir ! C'est bien cela, mignonne Guillemette, continua-t-il en passant sa main sur une grossière

ongue selle de femme, recouverte d'une peau de mouton. Partons. Ah ! mon ami Clairon, il va falloir être sage et parler le plus profond silence.

Guillemette se baissa et prit entre ses bras le petit chien qu'elle baisa et à qui elle fit à voix basse un discours sur la gravité qu'il convient de garder en société. Elle suivit le jeune couple.

— Maintenant, dit Anthyme qui arrivait à la porte, il faut que nous ne fassions qu'un bond d'ici aux chênes, et que tu me suives, Guillemette, en marchant légèrement et silencieusement.

Ils traversèrent en courant le bout de la clairière.

— Tout va bien, Saturnin, dit le jeune homme à voix basse.

Veille, viens m'avertir si tu aperçois quelque mouvement inquiet.

La petite troupe se dirigea vers les chevaux.

— Tu as bien mérité de la patrie, dit Anthyme, au citoyen qui les gardait. Ta belle conduite est à l'ordre du jour dans mon souvenir. Maintenant, va-t'en, sans regarder derrière toi, et sois muet. Mon bon Fauvel, continua-t-il en arrangeant soigneusement la selle qu'il avait apportée, je vais te confier le plus précieux de tous les fardeaux. Allons, ma chère Marie.

Il pressa encore une fois la jeune fille sur son cœur et l'aida à se mettre en selle.

— Et vous, mon ami ? demanda Marie-Josèphe.

Anthyme secoua tristement la tête.

— Vous vous rappelez, dit-il tout bas en serrant contre sa poitrine la main de sa femme, la confession que je vous ai faite avant notre mariage. Mon âme est à vous tout entière, tout ce qui m'appartient vous appartient mais à côté de mon amour vient se placer sans cesse un devoir que je ne puis ni ne veux abandonner. J'ai là des compagnons qui sont en danger, des soldats fidèles et généreux qui comptent que leur chef ne les abandonnera pas. Il faut que je les sauve ou que...

(A suivre)



### Aux Annonceurs dans la "Gazette"

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la "Gazette du Canada", voudront bien observer les règles suivantes :

1. Adresses : "La Gazette du Canada, Ottawa, Canada."

2. Indiquer le nombre d'insertions requises.

3. Remettre invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont : dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre.

Les abonnés qui marqueront aussi que l'abonnement de \$1.00 par année est invariablement payable d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on en a besoin de plus d'un il faut payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

BROWN CHAMBERLIN,  
Imprimeur de la Reine  
Bureau de l'Imp. de la Reine  
1er avril 1886.

### Hotel BARCELO Hotel ST-JEROME

M. ANTOINE BARCELO, si avantageusement connu du public voyageur, vient d'ouvrir un magnifique hôtel à St-Jérôme à proximité du dépôt et au centre du commerce.

Bâti sur la rue du marché, et faisant face à la rue Principale, où se trouvent le Palais de Justice, le bureau d'enregistrement et le bureau de poste, les principales maisons de commerce, les manufactures de toutes sortes, les moulins à scie et à farine, l'hôtel Barcelo offre aux hommes d'affaires, aux commerçants, et au public en général des avantages qu'ils ne trouveraient nulle part ailleurs.

L'hôtel Barcelo est situé dans un des plus beaux sites de la ville de St-Jérôme. La table est riche et bien servie. Chambres en grand nombre et bien meublées.

Bonnes cuisines et bonnes remises; on trouve à l'hôtel Barcelo tout le confort que l'on peut désirer. Une visite en conviendra.

12 juillet 1886.

### J. H. LECLAIR

ARPENTREUR

Autrefois employé à la commission de cadastre, a maintenant ouvert un bureau à St-Jérôme.

### NOEL

JOUR DE L'AN

Etrennes!  
Etrennes!!

On vient de recevoir un lot considérable de Jouets de toutes sortes à la

### Librairie du Nord

Qui seront vendus à x très bas

— Achetez d'avance et profitez —  
— de cette chance qui ne se —  
— présentera plus. —

N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE :

### BATISSE

DE L'IMPRIMERIE DU NORD

PRÈS DU COLLÈGE  
Grande rue St-Jérôme.

IMPORTANT. — Pour vos papiers, envelopes, livres blancs, articles d'écoles livres de classe, etc. à la nouvelle Librairie du Nord, tenue par M. J. B. Dufresne, dans la grande rue au coin des rues St-Adolphe et St-Jérôme, près du collège.

### STATUTS DU CANADA

PROVINCE DU CANADA

PRIX DE STATUTS  
AU BUREAU DE L'IMPRIMERIE DE LA REINE, A OTTAWA

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

Statuts Refondus H. C. .... 5  
" " B. C. .... 25  
Code de Procédure Civile ..... 1

Code Civil ..... 60  
Lois criminelles en 1 vol. .... 80  
Ordres en Conseil, à 1874 ..... 1 25

PROVINCE DU CANADA

Statuts de 1869 ..... 1 50  
" " 1870 ..... 0 80  
" " 1871 ..... 0 30  
" " 1872 ..... 2 00  
" " 1873 ..... 1 60  
" " 1874 ..... 1 43  
" " 1875, Vol. I ..... 1 50  
" " " Vol. II ..... 0 80  
" " 1876, Vol. I ..... 0 80  
" " " Vol. II ..... 0 80  
" " " Vols I & II ..... 1 50  
" " 1877, Vol. I ..... 1 00  
" " " Vol. II ..... 0 60  
" " " Vols I & II ..... 50  
" " 1878, Vol. I ..... 80  
" " " Vol. II ..... 0 35  
" " " Vols I & II ..... 1 60

Statuts de 1879, Vol. I ..... 0  
" " " Vol. II ..... 0  
" " " Vols I & II ..... 1  
" " 1880, Vol. I ..... 1  
" " " Vol. II ..... 0  
" " " Vols I & II ..... 1 6  
" " 1881, Vol. I ..... 0 80  
" " " Vol. II ..... 0 60  
" " " Vols I & II ..... 1 25  
" " 1882, Vol. I ..... 1 00  
" " " Vols I & II ..... 2 00  
" " 1883, Vol. I ..... 1 60  
" " " Vol. II ..... 0 60  
" " " Vols I & II ..... 2 00

### LA BANQUE DU PEUPLE

EN FACE DU PONT  
ST-JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 5 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans tous les parties du monde.

J. A. THEBERGE,  
Gérant.

St-Jérôme, 20 Mai 1886.

### LEBLANC & BOISVERT

AVCCATS  
25 RUE ST-GABRIEL  
MONTREAL

P. E. LEBLANC, M. P. P. O. BOISVERT, L. L. L.  
M. Leblanc député à l'Assemblée Législative de Québec, suivra les cours du district de Terrebonne.

### Hotel St-Jovite

M. A. Dumouchel remercie bien sincèrement la nombreuse clientèle qui l'a si bien encouragé jusqu'à ce jour et aime à informer le public qu'il vient de faire des réparations importantes à sa maison. Il pourra à l'avenir servir ses pratiques avec plus de facilité et de confort. Il fait appel à tout le monde sans exception, car il entend tenir un hôtel de première classe.

C'est l'hôtel de la rue de St-Agathe à St-Jovite et de la Côte aux Iroquois. Les deux salles s'y rencontrent tous les jours et vendredi de chaque semaine, ce qui est un grand avantage pour les voyageurs. De plus, y tiendra chevaux et voitures convenables pour tous, orier les voyageurs à des prix raisonnables.

12 juillet 1886.

### J. H. LECLAIR

ARPENTREUR

Autrefois employé à la commission de cadastre, a maintenant ouvert un bureau à St-Jérôme.

### NOEL

JOUR DE L'AN

Etrennes!  
Etrennes!!

On vient de recevoir un lot considérable de Jouets de toutes sortes à la

### Librairie du Nord

Qui seront vendus à x très bas

— Achetez d'avance et profitez —  
— de cette chance qui ne se —  
— présentera plus. —

N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE :

### BATISSE

DE L'IMPRIMERIE DU NORD

PRÈS DU COLLÈGE  
Grande rue St-Jérôme.

IMPORTANT. — Pour vos papiers, envelopes, livres blancs, articles d'écoles livres de classe, etc. à la nouvelle Librairie du Nord, tenue par M. J. B. Dufresne, dans la grande rue au coin des rues St-Adolphe et St-Jérôme, près du collège.

### STATUTS DU CANADA

PROVINCE DU CANADA

PRIX DE STATUTS  
AU BUREAU DE L'IMPRIMERIE DE LA REINE, A OTTAWA

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine.

PROVINCE DU CANADA

Statuts Refondus H. C. .... 5  
" " B. C. .... 25  
Code de Procédure Civile ..... 1

Code Civil ..... 60  
Lois criminelles en 1 vol. .... 80  
Ordres en Conseil, à 1874 ..... 1 25

PROVINCE DU CANADA

Statuts de 1869 ..... 1 50  
" " 1870 ..... 0 80  
" " 1871 ..... 0 30  
" " 1872 ..... 2 00  
" " 1873 ..... 1 60  
" " 1874 ..... 1 43  
" " 1875, Vol. I ..... 1 50  
" " " Vol. II ..... 0 80  
" " 1876, Vol. I ..... 0 80  
" " " Vol. II ..... 0 80  
" " " Vols I & II ..... 1 50  
" " 1877, Vol. I ..... 1 00  
" " " Vol. II ..... 0 60  
" " " Vols I & II ..... 50  
" " 1878, Vol. I ..... 80  
" " " Vol. II ..... 0 35  
" " " Vols I & II ..... 1 60

Statuts de 1879, Vol. I ..... 0  
" " " Vol. II ..... 0  
" " " Vols I & II ..... 1  
" " 1880, Vol. I ..... 1  
" " " Vol. II ..... 0  
" " " Vols I & II ..... 1 6  
" " 1881, Vol. I ..... 0 80  
" " " Vol. II ..... 0 60  
" " " Vols I & II ..... 1 25  
" " 1882, Vol. I ..... 1 00  
" " " Vols I & II ..... 2 00  
" " 1883, Vol. I ..... 1 60  
" " " Vol. II ..... 0 60  
" " " Vols I & II ..... 2 00

### FONDERIE DUMONTVILLE

ETABLIE EN 1877.

Aux Propriétaires de MO LINS

En outre des ouvrages de fonderie de toute description que nous sommes en état de faire, nous avons un atelier pour finir, dont l'outillage nous met en mesure d'exécuter toutes pièces de mécanique généralement telles que

Arbres de couche,  
Haut-fers de meules,  
Engrenages, poulies,  
Ac. Ac. Ac. Ac. Ac.  
Fournage jusqu'à 16 1/2 pds long,  
Tourage jusqu'à 6 pds diamètre,  
Rabotage ou planage,  
Filetage, taraudage Ac. Ac.

SCIERIES MECANIQUE-AMELIOREES

Les sommiers de ces machines sont une combinaison des meilleures améliorations.

Nous font tous aussi le cuivre.

CLOTURES POUR CIMETIERES.

Cimètres de fer et de fonte combinés en semble et ne formant qu'une pièce réunissant la simplicité, l'élegance et la solidité.

Variété de Patron de choix.

POUR LE COMMERCE de GROS

Poêles doubles 3 pds et 2 1/2,  
Poêles cuisine "Ida" No 8,  
Poêles bas de 26, 32 et 38 pouces,  
Canaux froids, canaux chauds à lettre  
Fonte de charrires,  
Boîtes de roues, Ac. Ac.

—REMISE LIBERALE—

Nous échangeons pour vieille fonte et vieux cuivre.

ALF. A. LA VIOLETTE & Co.

Propriétaires

PROVINCE DE QUEBEC  
DISTRICT DE TERREBONNE

Une Session de la Cour du Banc de la Reine, ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Terrebonne, se tiendra au Palais de Justice dans le village de Ste Scholastique, dit district.

Vendredi, le septième jour de janvier prochain, à dix heures de l'avant midi.

En conséquence je donne avis public à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district ou toute autre personne, qu'ils y soient présentes à et alors.

Je donne aussi avis à tous les Juges de paix, Coroners, et Officiers de la paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous leurs records pour qu'ils puissent y agir en leur qualité respective.

Z. ROUSSILLE,  
Shérif.

Bureau du Shérif,  
St-Scholastique, 1 Décembre 1886.

LA COMPAGNIE d'Imprimerie du Nord

INCORPORÉE PAR LETTRES PATENT'S Publie à SAINT-JÉROME Comté de Terrebonne, P. Québec.

1. La Campagne, journal semi-quotidien, organe des populations rurales. Abonnement - 2.00. 2. Le Nord, journal hebdomadaire, littéraire, agricole et de colonisation. 3. SE CHARGE aussi de toutes sortes de travaux de ville faits dans le meilleur goût.

REDACTION G. A. NANTEL, directeur. F. A. BOLEAU, rédacteur. ADMINISTRATION WILFRED DESJARDINS.

ANNONCES ET TRAVAUX DE VILLE (Obs) S. MAGNANT, Fermier des annonces et agent général.

ST-JÉROME 16 DECEMBRE 1886. Nous commençons la publication d'un nouveau Feuilleton, l'Abbé Constantin, un des meilleurs ouvrages du genre que l'on puisse trouver.

Ainsi que nous le prévoyions, M. Taillon a été élu par une écrasante majorité à Montclair; 574 rapportent les dernières nouvelles.

Bravo pour M. Taillon! Mil et félicitations à notre vaillant Procureur-Général qui se trouve ainsi noblement vengé des insultes que commencent à se faire contre lui à Patrie et l'Étendard.

M. Bergeron a fait la campagne la plus déloyale possible contre M. Taillon.

Un journal de Montréal publie un article bien inspiré, intitulé Le progrès du Nord et le parti conservateur. Nous ferons plaisir à nos lecteurs en le résumant en quelques mots:

Il y a des gens qui assistent en froids spectateurs au développement des ressources de la province, sans se rendre compte du progrès qui s'est accompli et sans s'occuper de ceux qui ont contribué à ce résultat.

Faisons donc une excursion dans le nord, afin de nous fixer sur le caractère, les dispositions et le patriotisme du vaillant parti qui a jeté là les bases d'une grande œuvre nationale.

Il y a quarante ans, la région du nord, vis-à-vis Montréal, n'était qu'une immense solitude. Alors, il n'y avait à St-Sauveur qu'une maison inhabitée, visitée seulement par les oiseaux de la forêt.

Aujourd'hui, il y a un joli village, bien bâti, prospère et favorable au commerce.

Encore plus au nord, la forêt couvrait partout un sol fertile, mais condamné à la stérilité. Le colon commença par s'enfoncer dans la sombre forêt.

Il était encouragé, stimulé et aidé dans son entreprise. Le parti conservateur lui vota des subsides et accorda des octrois pour les chemins de colonisation.

Après quelques années, on avait reculé les limites de la province et ouvert à la culture une riche vallée qui renferme aujourd'hui de belles paroisses, dont le nombre s'accroît chaque année.

Ce qui favorise tant ces cantons, c'est le chemin de fer de St-Jérôme, dont la construction est dû au parti conservateur. Un autre chemin de fer viendra s'ajouter à celui de St-Jérôme pour s'avancer plus dans le nord.

La construction de ce chemin est une œuvre nationale à laquelle travaillent des hommes habiles, des citoyens dévoués à leur pays, des hommes d'état qui gardent le patriotisme, et qui seconderont puissamment les efforts du grand apôtre de la colonisation.

Ainsi ce grand Nord ne peut pas manquer de se construire. Ce chemin va ouvrir à la colonisation et à l'agriculture de belles régions qui seront une richesse pour la province. C'est le parti conservateur qui aura accompli ce progrès.

Les écoles séparées ont été établies dans la province d'Ontario pour favoriser les catholiques; ce système leur permet d'avoir leurs propres écoles, de les contrôler en toute liberté, sans être obligés de payer aux écoles protestantes. La même loi accorde le même privilège aux protestants dans les localités où les catholiques dominent. Tout cela n'est que faire play. A qui en sommes-nous redevables?

Les libéraux de la province de la province de Québec, accoutumés de longue date à fausser l'équité et les faits, prétendent que les catholiques d'Ontario doivent remercier les grits d'Ontario pour leur système d'écoles libres.

Rien de moins vrai que cette ridicule prétention.

Les plus gros mensonges ne passent guère au bout d'une langue libérale ou d'une plume rouge.

Mais parfois, il leur arrive des démentis éclatants et écrasants.

Un de ces soufflets vient de leur être infligé par le Globe de Toronto.

Or, on sait ce qu'est le Globe, organe principal de M. Blake.

M. Blake est le chef reconnu et honoré de tous les grits, libéraux, conservateurs et nationaux du Canada entier. Il a pour lieutenants MM. Mercier et Mowat, l'un pour la province de Québec, et l'autre pour celle d'Ontario. M. Mercier est un sous-chef libéral-grit. Mowat est un sous-chef grit-libéral.

Le journal le Globe étant l'organe principal de M. Blake, est aussi par là même l'organe principal et en chef des libéraux, des grits, des castors, et des nationaux de tout le Dominion.

En effet aucun d'eux ne l'a jamais désavoué.

Voici donc que le Globe repudie énergiquement le système des écoles séparées, en rejette toute la responsabilité sur Sir John A. Macdonald. Nous n'avons qu'à lire ce qui suit:

Ce n'est pas la faute de M. Mowat si le système des écoles séparées existe dans la province d'Ontario.

La loi à cet effet a été adoptée en 1863, malgré le Globe, malgré M. Mowat, qui a voté contre.

Cette loi a été faite à l'instigation des orangistes et de Sir John A. Macdonald, avant la Confédération, et il a bien pris soin — le vieux perfide — de faire insérer une clause dans l'ACTE DE LA CONFÉDÉRATION, 1867, reconnaissant le système des écoles séparées dans l'Ontario.

Il n'est plus, par conséquent, au pouvoir des législatures provinciales de légiférer sur la matière.

Voilà les faits relatifs à cette question.

Qui est responsable?

Sir John Macdonald.

C'est clair, Sir John mérite la haine des grits-libéraux d'Ontario, parce qu'il a rendu justice aux catholiques en leur donnant la loi des écoles séparées.

Le Globe, organe principal du libéralisme canadien, exécère cette loi et voue Sir John à toutes les malédictions à cause de cette loi.

D'après le Globe:

La loi des écoles séparées a été passée malgré les libéraux, malgré le Globe, malgré M. Mowat.

Le grand journal Torontorien dit la vérité, car les libéraux ont toujours voulu les écoles mixtes.

Cette loi — une mauvaise loi, puisqu'elle est favorable aux catholiques — a été passée par les conservateurs et par Sir John.

Ce qui met surtout les grits libéraux en fureur, ce qui les pousse au désespoir, c'est qu'ils ne peuvent rien contre cette loi. Car Sir John qui les connaît si bien, a eu la précaution de faire insérer une clause dans l'ACTE DE LA CONFÉDÉRATION, reconnaissant le système dans l'Ontario. Impossible donc de persécuter les catholiques, grâce à la prévoyance de Sir John. Et c'est pour cela que le Globe l'appelle le "vieux perfide".

Le Globe, avec approbation du sous-chef Mowat, profite de cette question pour soulever le fanatisme des grits-libéraux et les inciter à voter contre les candidats conservateurs.

C'est pourquoi les électeurs de toute origine et de toute croyance, s'ils aiment leur pays, doivent voter contre le candidat grit.

Que les Canadiens-Français d'Ontario en particulier n'oublient pas les aveux du Globe.

A la demande d'un très grand nombre de personnes, nous allons mettre en brochure les articles qui ont été publiés, dans La Campagne, sous le titre "Sir John A. Macdonald et les Canadiens-Français."

Nous allons aussi continuer sans retard la publication de notre travail sur "Le clergé et la race française au Canada" lequel sera aussi probablement mis sous la forme plus durable d'une brochure.

Ce travail terminé, nous étudions la question vitale de l'avenir des classes rurales dans notre Province, ce qu'il leur faut, ce qu'elles doivent faire.

Ces différentes questions n'ont peut-être pas l'attrait recherché des chaudes polémiques politiques, mais en retour, elles sont, il nous semble, d'un intérêt plus direct et plus pratique pour tous ceux qui croient que le salut de la race française est ailleurs que dans le déchirement de notre ennuyeuse et trop stérile politique.

LA LOI ELECTORALE

Le langage que le juge Johnson a tenu sur notre fameuse loi électorale était fort juste et a créé une véritable sensation dans le monde judiciaire et politique.

Il est certain pourtant que notre peuple est aussi moral et aussi exempt de la corruption électorale, que tout autre au monde, mais ce qui a donné de l'encouragement aux contestations d'élections, c'est d'abord la rigueur d'interprétation que certains juges ont mise dans leurs jugements. Ils ont ainsi considérablement excité l'appétit de quelques uns de nos avocats politiques et entrepreneurs de contestations dans ces sortes de procès. C'est ensuite la sévérité de la loi elle-même qui déroge à tous les principes connus de la jurisprudence et des droits civil et naturel, pour exposer les candidats et les députés à répondre des imprudences de trop zélés partisans, pour les mettre à la merci de toutes les mauvaises volontés d'ennemis acharnés et sans scrupules, pour les soumettre à toutes les rigueurs draconiennes de prescriptions qui frappent non les coupables directement, mais ceux là mêmes qui peuvent n'avoir eu connaissance d'aucun acte frauduleux et devront cependant répondre de tous ces excès de zèle, de toutes ces imprudences commises sous le prétexte de servir leur élection.

Pour contester n'importe quelle élection, on exige invariablement un dépôt de \$1000.00. Il est simplement ridicule pour tant de supposer que les frais d'enquête seront les mêmes pour les districts électoraux des villes où se débat le procès, que pour certains comtés ruraux, comme Ottawa, par exemple, ou Chicoutimi, où il faudra aller chercher des témoins au bout du monde. Aussi, voit-on comme dans le cas actuel de Terrebonne, les avocats des pétitionnaires, (dont l'un, M. Poirier, est au fond le seul et vrai contestant), se servir du nom d'hommes de paille, afin de mettre la partie adverse dans la nécessité de payer des frais considérables si même elle vient à réussir dans son procès.

Au reste il ne faut pas que les députés se plaignent trop puisqu'ils ont fait la loi eux-mêmes, mais on peut facilement soutenir que les sujets les moins protégés par la loi sont précisément les législateurs.

Nous croyons cependant, que si la loi était interprétée d'une manière large et libérale, si les tribunaux mesuraient à leurs justes proportions, un bon nombre de ces procès d'invalidation qui ne sont que des persécutions politiques ou simplement des entreprises ou exploitations commerciales, ayant pour objet la démolition du peuple et non l'élevation de son niveau moral; s'ils faisaient retomber sur la tête de quelques uns de nos plus audacieux jobbers électoraux, les frais de telles contestations, on verrait bien vite le zèle de ces faiseurs se refroidir et candidats comme députés protégés à l'égal des autres classes de la société.

LE CLERGE ET LA RACE FRANÇAISE AU CANADA

XIII

Remontons quelque peu en arrière et voyons la conduite qu'a su tenir l'évêque canadien pour nous protéger contre les dangers qui nous entouraient et nous conduire, sans et sans, à l'état de choses enviable dont nous jouissons, au sein d'un bonheur et d'une tranquillité qu'on ne retrouve chez nul peuple au monde.

Croit-on que le clergé catholique après la cession du pays aux Anglais se mit à provoquer le pouvoir civil parce qu'il était protestant et protestant très fanatique, parfois très insupportable.

Nou, loin de là, c'eût été le moyen infailible de tout gêner et de nous voir écrasés par une puissance évidemment hostile ou au moins mal disposée à notre endroit.

Le clergé donna donc l'exemple d'une patience, d'une longanimité, d'une tolérance inaltérable, et il réussit par là à gagner tout ce qu'il voulait, à faire reconnaître tous nos droits religieux bien avant que la naissance de nos droits politiques n'ait été consacrée par la pratique parlementaire.

Que l'on explique ce double fait comme l'on voudra, ce que nous disons là est vrai à la lettre, et celui qui voudra ouvrir notre histoire et l'étudier sérieusement, restera de plus en plus convaincu de cette vérité historique.

Quel fut donc le mode d'action que suivit le clergé pour atteindre en bien peu de temps un objet aussi contesté, aussi exposé de toute part que notre liberté religieuse, dans un pays de fraîche date empuisé au protestantisme et privé de tout protectorat catholique?

Ecoutez bien, faux patriotes, nationaux peinteux, gens de chauvinisme, qui placez le patriotisme dans la dénonciation de l'Anglais et du protestant: c'est Mgr Pleissis que nous allons citer. On ne contestera pas sans doute que ce vertueux prélat et ce grand patriote nourrissait un vrai et profond patriotisme dans son cœur de prêtre et de citoyen canadien-français.

Nous trouvons dans Bedard:

"D'ailleurs le clergé catholique prêchait l'obéissance à l'autorité et M. Pleissis alors curé de Québec, dans l'oraison funèbre de Monsieur Briand, prononcée à la cathédrale de Québec, avait fait entendre ces paroles éloquents et remarquables de soumission à l'Angleterre: "Nos conquérants, regardés d'un œil ombrageux et jaloux n'inspirent que de l'horreur et du mépris. On ne pouvait se persuader que des hommes étrangers, à notre sol, à notre langage, à nos lois, à nos usages et à notre culte, fussent jamais capables de rendre au Canada ce qu'il venait de perdre en changeant de maître. Nation généreuse qui nous avez fait voir avec tant d'évidence, combien ces préjugés étaient faux, nation industrielle qui avez fait germer les richesses que cette terre renfermait dans son sein, nation exemplaire, qui dans ce moment de crise, enseignez à l'univers attentif, en quoi consiste cette liberté, après laquelle tous les hommes soupirent et dont si peu connaissent les justes bornes, nation compatissante qui venez de recueillir avec tant d'humanité les sujets les plus fidèles et les plus maltraités de ce royaume auquel nous appartenions autrefois, nation bienfaisante qui donnez chaque jour au Canada de nouvelles preuves de votre libéralité, non, non, vous n'êtes pas nos ennemis ni ceux de nos propriétés, de vos lois, de votre religion que vous respectez. Pardonnez donc ces premières diffamations à un peuple qui n'avait pas encore le bonheur de vous connaître; et si après avoir appris le bouleversement de l'état et la destruction du vray culte en France, et après avoir goûté pendant 35 ans les douceurs de votre empire, il se trouve encore parmi vous quelques esprits assez aveuglés ou assez mal intentionnés pour entretenir les mêmes ombrages, et inspirer au peuple des desirs criminels de retourner à ses anciens maîtres, n'imputez pas à la totalité ce qui n'est que le vice d'un petit nombre."

Ernest Donaldson, jeune employé au bureau de poste, a été arrêté mardi dernier et condamné à subir un procès aux prochaines assises criminelles. Il est accusé par M. Marchand, le maître de poste, d'avoir à son profit allégué des lettres chargées et d'avoir mis la main au trois trop souvent.

M. le Curé, aidé de ses vicaires, a terminé ses visites dans les familles de la paroisse de St-Jérôme.

Population actuelle de la ville de St-Jérôme:

Table with 2 columns: Category and Count. Families: 549, Personnes: 2805, Communiaots: 1901, Enfants: 883, Protestants: 21, Maisons: 441.

On constate que la misère est chose inconnue par ici. On affirme même que, à l'exception d'une demi-douzaine de familles pauvres, les gens vivent dans l'aisance, et sous ce rapport, on remarque un progrès sensible sur les années dernières. Cela est dû à nos manufacturiers toujours en pleine opération, surtout ce les de M. Rolland et de M. DeLisle.

La paroisse renferme 339 familles.

Les Rév. MM. V. Dupuis, curé de St-Camille, et A. Laporte, curé de St-Monique, étaient à St-Jérôme mardi dernier.

Le Rév. M. Nantel est à St-Jérôme depuis hier et retourne ce soir à Ste-Thérèse.

COLONISATION. — M. F. R. Blanchard est revenu de Waterloo, le 7 courant, et reprit le même jour la route de la Châte aux Iroquois. En passant à Montréal, il a acheté une scie ronde et autres agrès pour le moulin que M. Lefebvre fait immédiatement construire au village Le feuvre, sur le lac Desert, canton de Minerve, moulin qui devra être de première classe. La bâtisse sera assez

plaider à Ste-Scholastique les objections préliminaires produites par M. Nantel dans la contestation d'élection de Terrebonne.

Dans son ardeur pour contester cette élection, M. Poirier a omis de choisir un électeur dont le nom fut sur la liste électorale.

Ainsi, sur la liste électorale de Ste-Thérèse il n'y a aucun électeur du nom d'Alexandre Vincent. C'est un fameux avocat que ce M. Poirier!

M. George Duhamel, le nouvel élu d'Iberville, est jugé très sévèrement par la presse conservatrice: ce n'est pas sans raison.

L'Électeur ayant hissé ses deux couleurs rouges, a laissé le tout avancer à la nouvelle que loin d'être battu, le ministère conservateur du Manitoba — Nozquay-Larivière — est sorti triomphant par une majorité de 7 voix au moins, dit Le Manitoba.

M. Taillon a été élu par une énorme majorité. M. Morrissette en se cablant d'injures cet homme d'État digne de tous les respects, annonçait qu'il s'était chassé ignominieusement de Montclair!!

NOTES LOCALES

ST JEROME, 9 déc.

Une session du conseil de la Corporation a eu lieu lundi dernier: Régis Gu nette a été nommé clerc du marché et gardien de la pompe à incendie.

Dimanche dernier, le feu se déclara à l'intérieur de la résidence du Dr de Martigny, ayant été communiqué par le tuyau de la cheminée. Heureusement que tout le monde veillait encore: l'on put promptement maîtriser ce commencement d'incendie.

On nous informe que l'autre jour un individu venant du Lac à Marois a vendu, tout en prenant beaucoup de précautions, quelques douzaines de jolies truites dont les plus grosses pesaient quatre à cinq livres.

Un nommé Joseph Charbonneau arrivait de Rimouski le 1er déc, et trouvait à s'engager pour l'hiver chez M. Héli Papineau, cultivateur. Il commença son terme par acheter, sans cérémonie, une paire de chaussures, des mitaines, une hache toute emmanchée, puis de revenir à la ville, sans perdre de temps. M. Papineau ne s'amusa pas non plus, si bien que le 3 courant, l'entrepreneur Rimouskain avait déjà été appréhendé, jugé, condamné et installé à la prison commune pour trois ans.

Ernest Donaldson, jeune employé au bureau de poste, a été arrêté mardi dernier et condamné à subir un procès aux prochaines assises criminelles. Il est accusé par M. Marchand, le maître de poste, d'avoir à son profit allégué des lettres chargées et d'avoir mis la main au trois trop souvent.

M. le Curé, aidé de ses vicaires, a terminé ses visites dans les familles de la paroisse de St-Jérôme.

Population actuelle de la ville de St-Jérôme:

Table with 2 columns: Category and Count. Families: 549, Personnes: 2805, Communiaots: 1901, Enfants: 883, Protestants: 21, Maisons: 441.

On constate que la misère est chose inconnue par ici. On affirme même que, à l'exception d'une demi-douzaine de familles pauvres, les gens vivent dans l'aisance, et sous ce rapport, on remarque un progrès sensible sur les années dernières. Cela est dû à nos manufacturiers toujours en pleine opération, surtout ce les de M. Rolland et de M. DeLisle.

La paroisse renferme 339 familles.

Les Rév. MM. V. Dupuis, curé de St-Camille, et A. Laporte, curé de St-Monique, étaient à St-Jérôme mardi dernier.

Le Rév. M. Nantel est à St-Jérôme depuis hier et retourne ce soir à Ste-Thérèse.

COLONISATION. — M. F. R. Blanchard est revenu de Waterloo, le 7 courant, et reprit le même jour la route de la Châte aux Iroquois. En passant à Montréal, il a acheté une scie ronde et autres agrès pour le moulin que M. Lefebvre fait immédiatement construire au village Le feuvre, sur le lac Desert, canton de Minerve, moulin qui devra être de première classe. La bâtisse sera assez

spécieuse pour permettre plus tard l'installation de quelques moulins.

N. Bannin, hôtelier de Waterloo, un des membres de la société de colonisation pour ce canton, a résolu de faire élever un splendide hôtel à l'usage des touristes, sur le bord du pittoresque lac Desert, une des plus belles baignades d'eau du Nord. M. Bannin et ses amis sont en correspondance avec un club de Canadiens-Français de Boston, gens qui ont coutume de faire annuellement une expédition de pêche dans notre région des lacs.

M. Blanchard nous apprend encore que plusieurs familles de Waterloo vont s'établir dans le canton Minerve le printemps prochain. Ces familles sont à l'aise et jouissent de certains moyens pécuniaires.

On commence à faire l'opinion que le sol des cantons Minerve, La-ranger et autres cantons du Nord est plus favorable à l'agriculture que celui des cantons de l'Est. Pour les connaisseurs, les côteaux sont une raison de plus pour faire préférer les localités où ils existent, parce qu'on a constaté que les pâturages y sont meilleurs, que l'herbe y fait du meilleur lait et du beurre de choix. Les côteaux du Vermont et des cantons de l'Est nous en fournissent un exemple.

STE THERÈSE

On suit toujours avec le plus vif intérêt les travaux de la nouvelle église. La charpente du clocher est presque terminée. Un ouvrier hardi du nom de Debien, vient de mettre au sommet de la flèche le bonnet traditionnel, c'est-à-dire le drapeau, qui flotte aujourd'hui dans l'air à une hauteur de 225 pieds.

Nous apprenons aussi que la fabrique de Ste-Thérèse vient de décider l'acquisition d'un orgue de \$6,000. Nos félicitations à M. le curé et aux paroissiens de Ste-Thérèse qui ne reculent devant aucune sacrifice dans leur zèle pour la maison de Dieu.

ST CANOT

L'élection des syndics de l'église a donné le résultat suivant:

- A. MacKenzie, A. Viau, Jos. Longpé, Barthélemy Labelle, Gilbert Lauzon, Sam. O'Rouke, Evariste Charbonneau.

ST-JEROME, 13 déc.

Depuis quelque temps M. Marchand, notre maître de poste, suscitait l'inquiétude du j. une Donaldson, son employé dont nous parlons l'autre jour. Plusieurs lettres enregistrées avaient été ouvertes de temps à autre et une partie de l'argent soustrait, puis le pli était cacheté. La dernière fois que la chose arriva, c'était la semaine dernière. M. le maître de poste fit part de ses soupçons à M. Théodore Grignon, huissier à St-Jérôme, lui demandant en même temps de tâcher de surveiller et surprendre son employé infidèle. Au bout d'une heure, tout étant découvert: M. Grignon avait amené Donaldson à l'écart, avait manœuvré assez habilement pour en obtenir des aveux complets.

Le nommé Charbonneau n'a pas été condamné à trois ans de prison, ainsi que nous l'annoncions, mais à subir un procès au prochain terme de la Cour du Banc de la Reine.

Cartes de Noël. Cartes du jour de l'an splendides, variées, des plus nouvelles, en vente à la "Librairie du Nord".

ST JEROME, 15 déc.

Les Révérends MM. Jodoin et Brault étaient ici hier.

Les travaux du pont de la ville paraissent suspendus depuis quelques jours.

En fait de constructions nouvelles, M. Castonguay fait bâtir un magasin et une résidence dont les travaux touchent à leur fin.

Sur l'emplacement voisin, M. Laporte fait élever un magasin à trois étages.

STE ADÈLE

Le Dr Grignon a récemment acheté un taureau et une vache Jerseys, qu'il a payés un joli prix. Ces deux sujets sont destinés à la reproduction et à l'amélioration de nos races bovines. Le père était un animal important, qui alors coûta la somme de \$600. Quant au fils, dont M. Grignon est devenu le propriétaire, il a obtenu le premier prix à la dernière exposition du comté.

NOMININGUE

Le Rév. P. Martineau et M. d'Halley sont revenus de Montréal et de St-Jérôme. Leur voyage aurait été des plus heureux. N'eût-ce été un petit accident qui n'aurait pas eu de suites graves. Ils ont été versés, eux et toute la charge, dans un trou sur la route ou chemin

Bison, entre St-Jovite et la Chute-aux-Iroquois. Le Rev. Père a pu sauter à terre ; mais M. d'Halwyn était trop bien enveloppé pour ne pas descendre dans la fosse, en compagnie des caisses, des vases et des barils de sucre. Il en a été quitte pour la peur et une contusion assez forte au dessous du genou.

Plusieurs des grands propriétaires font faire cette année des grands défichements sur leurs lots, comme suit :

- MM. Dawes, 60 acres
Beaubien 30
Bell-feuille 50
Rodier 10
L.berge 30
Rev. Bourreau 30

ST EUSTACHE

M. Globensky est revenu du Nord-Ouest, où il était allé visiter un ranch appartenant à des Canadiens-Français. Il a fait un voyage des plus agréables, et tout ce qu'il a vu par là lui a donné une haute idée de la fertilité et des ressources de cette contrée. Il est revenu enchanté.

ST-JEROME 16 Décembre

Le Rev. M. Pelletier, qui s'est mis à la tête de l'œuvre du Lazar, n'a pas appris sans un véritable plaisir que tout le monde en général, dans cette bonne ville, prépare des dons pour le mois de janvier, chacun suivant ses goûts et sa spécialité. Toutes les classes de notre société s'entendent. Le succès futur de ce bazar, on peut raisonnablement le presumer, est une affaire certaine.

ST-SAUVEUR

Dans le cours de novembre dernier, il y a eu en l'église paroissiale deux mariages qui prouvent, clair comme deux et deux font quatre, que dans le nord on ne devient pas maigre pour rien.

1er mariage : un homme de 58 ans avec une femme de 40 ans.

2ème mariage : deux jeunes filles, le cavalier âgé de 70 ans jurant fidélité à sa prétendue, femme ayant l'âge raisonnable de 80 ans.

ST-JANVIER, 15 déc.

A une assemblée des membres de la Société d'Agriculture du comté de Terrebonne, les messieurs suivants ont été élus directeurs pour l'année 1887 :

- Jos. J. Gadbois, Terrebonne
Math. Moody, do
Frs. Dion, Ste-Thérèse
Alex. Miller, do
Jo. Forget, St-Janvier
Théo. Filiatrault, do
Damase Lamoges, Ste-Anne
Ovide Gauthier, do
Chs. O'Connor, Ste-Sophie
Stanis. Auger, do

NOMININGUE

MM. J. A. Lalonde, Prés. et L. A. Laberge, Sec. ont été chargés d'annoncer à Mons. G. A. Nante, M.P.P. que notre cercle agricole St-Isidore le Laboureur, l'a élu membre honoraire en reconnaissance des services déjà rendus et..... à rendre.

STE THERESE, 16 déc.

Nous avons la douleur d'annoncer le décès arrivé hier, de madame François Bertrand, née Esther Lafond.

Les funérailles auront lieu samedi prochain à 8 1/2 hrs A. M.

ETRENNES

Avantages sans pareils. Pour les fêtes chez S. G. Lavolette, près du marché on vient de recevoir un assortiment considérable de vaisselle, verrerie, porcelaine, magnifiques lampes en cuivre suspendues pour \$3.00, en bronze pour \$2.35 ; aussi beaucoup d'argenterie ; toutes ces marchandises sont vendues 25% meilleur marché qu'ailleurs. Venez voir pour vous-mêmes.

Ligne spéciale pour les hôteliers. Assortiment complet de ferronneries.

Chez M. LAVOLETTE, ON PEUT SE PROCURER UNE LAMPE COMPLETE POUR LA SOMME DE 20 CENTS !!!

ETAT CIVIL

DÉS VILLE ET PAROISSE DE ST-JEROME, DEPUIS LE 4 DECEMBRE 1886

BAPTEMES

247-4 déc. CORBEIL
Marie Louise Bernadette, fille de Felix Corbeil et de Exilia Bélan ger. Parrain et marraine : J. Bie Corbeil et Philomène Lachapelle son épouse.

248-4 déc. BEAUCHAMP
Jules Edouard, fils de Joseph Beauchamp et de Philomène Jamin. P. et M : Octave Beauchamp (père) et Octavie D. de, son épouse.

249-4 déc. LESAGE
Marie Clémentine Adrienne, fille

de Jules Lesage et de Angéline Guénette. P. et M : Moïse Guénette et Adèle Lavoie.

250-5 déc. GIBOUARD
Félix Gedeas, fils de François Gibouard et de Philomène Lalonde. P. et M : Anthime Lapointe du Goda et de Rose Delima Lalonde, son épouse.

251-1 déc. LAUZON
Joseph Wilfrid Adrien, fils de Wilfrid Lauzon et Marie L. Mayer. P. et M : Joseph Lauzon et Joséphine Gingras.

252-1 déc. PIGEON
Joseph Eugène, fils de Joseph Pigeon et de Joséphine Braudine. P. et M : D. Iphis Pigeon et Justine Désormeaux, son ep.

253-9 déc. DEREES
Jules, fils de de Noël Demers et de Sophie Lorrain. P. et M : Jules Raymond et Phila vie Demers, son ep.

254-11 déc. LÉGANÉ
Joseph Idias, fils de Z-phyrin Légaré et de Marcelline Demers. P. et M : Alex. Demers et Clotilde Lecomte.

255-13 déc. LEGAULT
Marie Sara Blanche Bertha, fille de Herménigilde Legault dit Deslauriers et de Sara Clermont. P. et M : Pierre Consineau et Mary Carey, son ep.

256-14 déc. BEAUCHAMP
Marie-Anne-Henriette-Augustine, fille de Joseph Beauchamp et de Céline Frappier. P. et M : Frédéric Grignon et Henriette Grignon.

INHUMATIONS

176-4 déc. MAISONNEUVE
Inhumé le corps de Pierre Maisonneuve, rentier, décédé l'avant-veille, à l'âge de 90 ans.

177-7 déc. GODIN
Inhumé le corps de Marguerite Godin, décédée l'avant-veille, à l'âge de 69 ans, épouse de Jean Baptiste Cloutier.

178-7 déc. LORRAIN
Inhumé le corps de Anthyme Lorrain, née et décédée la veille, fille de de Anthyme Lorrain et de R. Ouimet.

179-9 déc. LANTHIER
Inhumé le corps de Jos. Lanthier, décédé à l'âge de 86 ans.

MILLE ET UN PROPOS

(CE QUE DISENT LES JOURNAUX)

La Compagnie des chars urbains de Montréal a pour président M. Joseph, un juif.

Le vice-consul de France à Montréal est un juif français, M. Schowb.

Les prêteurs sur gages à Montréal — les paw-brokers, — sont presque tous des juifs.

En France, M. Lockroy, ministre du commerce et de l'industrie, a déclaré dans un discours que l'exposition universelle et internationale de 1889 a reçu "la sanction législative", et que le capital de 18 millions exigé par la société de garantie a été non seulement atteint mais dépassé. Les souscriptions s'élevaient déjà à 22 millions et continuent de s'élever.

Il y a cette année à Woonsocket, Etats-Unis, six Canadiens qui paient des taxes pour dix mille piastres et au-dessus.

Les travaux du pont Victoria construit par le Grand Tronc il y a 23 ans, ont duré plus de 6 ans. Ceux du pont de Lachine, construit par la Cie du Pacifique n'aura guère pris plus de six mois.

Le pont de Lachine a quinze arches et une longueur de trois quarts de mille.

Le pont Victoria a 21 arches et une longueur de un mille et un quart. Ils ont la même élévation. L'un est tubulaire, l'autre est découvert.

Le chemin de fer intercolonial aurait coûté une cinquantaine de millions.

L'encombrement du bétail au Texas est tel qu'on ne peut trouver de chars et de locomotives pour le transport. Cet état de chose est de nature à faire réfléchir les éleveurs de bestiaux et leur enseigne :

1o Que les animaux ne se vendront plus dans les baux prix du passé, ainsi que la viande de boucherie ;

2o Que les animaux de choix seulement peuvent payer raisonnablement le trouble de l'éleveur. Par conséquent, améliorons nos races.

3o Que si ce n'était que le tarif de la protection, les Américains de l'Ouest et du Sud-Ouest encombreraient nos marchés de leurs bestiaux, et les cultivateurs canadiens seraient obligés de tuer les leurs sans pouvoir les vendre.

Les Canadiens-Français des Etats-Unis comptent à présent près d'un million et leur nombre s'accroît continuellement dans une grande proportion, soit par la natalité, soit par l'arrivée de nouveaux compatriotes. — Plus de 167 médecins exercent leur profession aux Etats-Unis. Ca vin écrivait au sujet des juifs : "Il faut les écraser sous nos talons."

Les saints ont été les plus grands bienfaiteurs de l'humanité souffrante. L'Eglise catholique n'oublie pas les intérêts du pauvre ; si elle ne détruit pas la misère, c'est que la misère ne peut pas être détruite. Où l'Eglise est écoutée, le riche verse un superflu dans les mains du pauvre et devient son ami.

Notre saint Père, le Pape Léon XIII, célébrera le 31 Décembre 1887, le centième anniversaire de sa prêtrise, c'est-à-dire ses noces d'or sacerdotales. Le monde catholique tout entier s'apprête à fêter ce glorieux anniversaire par des témoignages solennels de dévouement et d'amour pour la personne de notre bien aimé Père, le souverain Pontife Léon XIII.

L'électricité parcourt l'espace avec une vitesse de 288 milles à la seconde. Le territoire d'Alberta au Nord-Ouest, conti nt 75,325 bêtes à cornes, 10,025 chevaux et 21,300 montons. Ainsi à \$10 pièce, cela représente trois millions en bêtes à cornes six cent mille piastres en chevaux à \$60 pièce, et qua re-vingt-cinq mille piastres en montons à \$4.00 pièce. C'est un bon commencement, en regard au petit nombre d'années, et a fait le premier essai de ranches d'élevage.

On travaille à enlever la toiture du pont Victoria afin de donner plus d'aer et de lumière.

Le Pacifique. — Le plus beau chemin de fer du monde, c'est ce qui du Pacifique Canadien. Cette voie ferrée couvre 2,907 de Montréal à Va couver, c'est-à-dire qu'elle a 382 milles de raccourcir sur le chemin de fer qui fait le service entre New-York et San Francisco.

La charte du Pacifique Canadien date du mois de février 1881. En novembre 1885, le chemin fut complété. Le premier train direct partit de Montréal le soir du 28 juin 1886, et arriva à Port Moody, sur l'Océan Pacifique, le 4 juillet. Il avait été 136 heures en route.

LE TABAC CANADIEN. — A l'exposition coloniale de Londres, sur les vingt-cinq échantillons de tabac de différentes colonies anglaises, seul le tabac canadien a mérité les éloges du jury.

LA BAIE DES CHALEURS. — Une des contrées les plus riches que l'on puisse envisager à la colonisation c'est le comté de Bonaventure, bassin de la Baie des Chaleurs ; et pour cela il faut un chemin, et il y en aura un. Les travaux ont été poussés avec vigueur durant l'été dernier ; 30 milles sont prêts à recevoir les rails, et 50 milles seront ouverts au trafic pour l'été prochain. Ce résultat est dû aux efforts et au dévouement de M. le sénateur Robitaille et de M. L. J. Riopel, député aux Communes ; encore deux conservateurs.

Pendant l'année expirée le 30 juin 1885, le Manitoba a importé pour \$10,383,713 de marchandises dont \$8,324,626 ont été fournies par les provinces canadiennes de l'Est, ainsi lesquelles notre province de Québec a concouru pour une forte partie.

Ce résultat est dû au tarif protecteur et à la construction du Pacifi que Canadien entre Port Arthur et Sudbury, résultat obtenu par les conservateurs, et contre lequel ont tant combattu les libéraux en voulant nous imposer la politique libre-échangiste et nous faire payer pour un chemin de fer moitié par eau, moitié par terre.

Un chemin de fer pour les grenouilles ! Une politique dite !

Les évêques des Etats-Unis reconnaissent en général qu'il importe de donner pour pasteur à nos compatriotes canadiens, et le regrette cardinal archevêque de New York, Mgr McCloskey, avait donné l'exemple sous ce rapport.

M. l'abbé Tétrault, curé de la paroisse canadienne française de New-York, opère beaucoup de bien non-seulement parmi ses compatriotes, mais aussi parmi les Français de cette ville.

En terminant un article, le Travailleur de Montréal ajoute : "Rappelez-vous que s'il existe aujourd'hui un peuple canadien fran-

çais, c'est le clergé, le prêtre qui l'a fait. Lorsque tous les nobles, après la conquête, nous abandonnaient, le prêtre est resté avec nous, il était instruit, et il s'est chargé de faire l'éducation des enfants du peuple, dont il a su faire des hommes d'état, des hommes d'éducation qui nous ont dirigés dans la voie de la prospérité et de la grandeur nationale.

M. le curé de St-Léon, Manitoba, après avoir décrit les grands avantages spirituels et temporels qu'offrent Manitoba et l'Ouest à ceux qui veulent absolument émigrer de leur pays ou de leur province, termine ainsi :

"C'est pour cela que je croirais me rendre bien capable devant Dieu si j'engageais des catholiques d'abandonner, pour des avantages purement matériels, le Canada, où ils sont à l'abri du danger de perdre leur religion, pour se rendre dans ces Etats-Unis où beaucoup perdent la leur, comme j'en ai vu maintes fois.

"C'est pour ce motif que je conseille à mes compatriotes européens de choisir de préférence le Canada, et surtout le Manitoba pour s'établir. Ceux qui ont suivi mes conseils s'en trouvent bien, tandis que ceux qui ne m'ont point écouté en ont du regret."

D'après une lettre post-réale de Mgr Corrigan, qui a été lue il n'y a pas longtemps dans tous les églises de New-York, il ne sera plus, en ce diocèse, célébré de mariage dans la soirée que dans des cas exceptionnels. Non seulement les divorcés ne seront pas reconnus par l'Eglise, mais des mesures seront prises pour les combattre et en entraver la procédure devant les tribunaux. En cela, on dit que le clergé protestant est décidé de s'unir au clergé catholique.

CE QUE VAUT LA SUE. — Les cheminées de Londres fournissent 50,000 tonnes de suie par année, rapportant \$700,000. On se sert de la suie pour engraisser la terre ; une demie tonne de l'arpent.

TOUTES LES ELECTIORS du district de Trois-Rivières sont contestées ; cinq députés.

L'ALCOOL EN BELGIQUE. — En Belgique, il y a une buvette pour chaque 44 habitants ou pour chaque 10 familles. La consommation des liqueurs spiritueuses y a presque doublé en 14 ans.

L'impôt est de 60 francs, tandis qu'il est de 200 francs en France et de près de 500 francs en Angleterre.

LES CHINOIS. — Un Chinois se ferait tuer pour défendre sa natte. On ne saurait lui causer un plus vil de plaisir que d'en parler irrespectueusement. Couper la natte à un Chinois est chose pire que de lui briser un membre.

LA RAGE DES TIMBRES-POSTES. — M. Harcourt, marcha à de timbres-postes à Paris, offre 110 francs pour chaque timbre toscan antérieur à 1860, et 400 pour ceux complètement conservés. Les timbres français de 1849 sont cotés 25 fr., ceux de l'île Maurice pour 1847, 2,000 fr., et ceux de la Guyane anglaise pour 1883, de 500 à 1,000 francs.

Ce singulier acheteur de petits carrés de papier doit être lui-même pas mal "timbré".

UN PROFÈTE. Le Dr Trudeau, de Champlain a publié dans l'Etendard une lettre dans laquelle il dit : "Je défie qui que ce soit, ami ou adversaire, de me montrer un document dans lequel je m'engage à supporter le chef libéral, ou de produire un témoin qui ose déclarer que j'ai eu quelque conversation avec M. Mercier ou autres. Je m'engage à résigner mon mandat si l'on peut me prouver un engagement quelconque avec les libéraux.

UNE LISTE DE PENDARDS. — Une longue liste de libéraux, rouges ou gris, qui ont approuvé et appuyé fortement l'exécution de Riel, qui ont voté sur cette question avec Sir John A. McDonald ; la voici :

- MacKenzie Davis
Munro Gilmer
Paterson Gunn
Charlton Innes
Burpee Watson
Irving King
McGraney Scriver
Somerville Springer
Wilson Sutherland

A ces noms lugubres, on ajoute encore les noms du pendard Joly, du non moins pendard Watts, de l'autre pendard Cameron, du fanatique Stephens, de l'archi fanatique Trenholme, et de bien d'autres. Tous ces gentils messieurs, quoique pendards, et même très pendards, sont par les libéraux excusés, compimentés, vantés, choyés, dorlotés, encouragés et supportés. Chez M. Mercier et ses co-nationalards ils sont bienvenus et traités au champagne.

Ils sont donc pendards les libéraux, et bien pendards. Mais le fin mot de la comédie, c'est qu'eux seuls ont la permission de l'être. Pour se faire une idée de l'instabilité des hommes et des choses dans le beau pays de France, sous le régime républicain, on n'a qu'à se rappeler que depuis 1870 jus qu'à présent, c'est-à-dire en l'espace de 16 ans, 22 ministres se sont succédés.

En général, chaque cabinet qui se forme, est moins recommandable et plus radical que le précédent.

Le ministère actuel est celui de M. Goblet, formé le 8 décembre 1886.

En 1854 il y avait 27,424 Canadiens-Français dans la province d'Ontario ; 35,676 en 1861 ; 75,363 en 1871 ; et 102,643 en 1881.

Cette augmentation est regardée comme prodigieuse, mais quel autre encore serait le résultat si l'émigration ne nous eût pas décernés tant de fois l'Ontario serait français.

En général, les Canadiens d'Ontario vivent très bien, et dans quelques années un bon nombre d'entre eux seront très riches.

Leur nombre augmente rapidement et sans cesse. La plupart s'adonnent à l'agriculture. Ceux qui se livrent au commerce et à l'industrie réussissent bien.

Les lois de cette province ne sont pas tout-à-fait les mêmes que dans celle de Québec ; mais nos Canadiens-Français s'en accommodent très-bien et ne voudraient même pas changer.

Il est préférable sous tous les rapports de s'établir à Ontario plutôt que dans n'importe quel endroit des Etats-Unis. Le travail n'y manque jamais, et la pauvreté n'y est connue que dans la maison du paresseux et de l'étranger. Ces cas sont assez rares.

"A notre point de vue, le Canada est le pays le plus libre et le mieux gouverné qui existe au monde." (Paroles de Mgr Lynch, Archevêque de Toronto)

De l'immense surface occupée par le Dominion canadien on compte en tout et par tout 30,000,000 d'acres non occupés, à peu près 22,000,000 d'acres améliorés, et 15,000,000 sans culture, tandis qu'il y a 6,000,000 d'acres en pâturages, non compris pas les vastes prairies du Nord-Ouest. Ces prairies à perte de vue déploient leurs riches et nutritifs gazons sur un espace de près de 900 milles depuis la rivière rouge jusqu'au pied des montagnes rocheuses. Les éleveurs de bestiaux apprécient hautement ces pâturages naturels. A proximité des montagnes rocheuses, il y avait en 1884, 47 ranches d'une étendue variant de 1,400 acres à 100,000 acres pour chaque sur lesquels on a placé des bêtes à cornes.

Par suite de la puissance, la quantité du bétail est estimée à au-delà de 900,000 chevaux, 200,000 poulains et pouliches, 2,000,000 de bêtes à cornes, 1,500,000 vaches à lait, 1,500,000 porcs, 3,000,000 de moutons qui produisent plus de 11,500,000 livres de laine.

L'ILE VANCOUVER. Cette île remarquable, qui est la partie du Canada la plus éloignée de nous, a 275 milles de long et 85 milles dans sa plus grande largeur, sa largeur moyenne étant de 50 milles. Superficie : 15,000 milles carrés.

DE PARTOUT

Il est question de fonder un grand journal conservateur en remplacement du Mail qui a cessé d'exprimer les idées des chefs de parti.

On croit que l'hon. M. Thompson, ministre de la justice, est à la veille de faire une enquête préliminaire sur la dernière révolte arrivée au pénitencier St Vincent de Paul.

Sait-on bien les dommages incalculables que peuvent causer les maladies contagieuses et les quarantaines qui en sont la suite ?

La Maison Maguire de Québec, vient de tomber en faillite avec un passif de \$425,000 et un actif de \$400,000.

Ce malheur financier serait dû au choléra asiatique qui règne depuis quelque temps à Buenos-Ayres. Les Messieurs Maguire avaient là 16 navires, qui ont subi de longues quarantaines et des retards, causant une perte de plus de \$150,000.

Les citoyens de la ville de GUELPH, Ontario, par plus de six cents voix de majorité, ont voté un bonus de \$175,000 pour bâtir le chemin de fer de Guelph junction.

Aux dernières élections locales de Holyoke, Etats-Unis, M. P. Bonvois a été élu commissaire d'écoles, et N. Beliveau et L. N. Paquette conseillers municipaux.

Au Buénos-Ayres, la terrible maladie du choléra exerce ses ravages.

D'après les nouvelles qui arrivent de C. loes, Eta-Suni, les grèves se suivent et se suivent. Les Chevaliers du Travail, causent un malaise général, un dommage considérable à tout le monde, spécialement aux ouvriers. Le commerce et dans un état de stagnation alarmant.

Les gens du Canada, cela est clair, n'ont plus aucune raison d'aller aux Etats-Unis, où règne la misère. Ceux qui ont pris des terres, au lieu de laisser le pays, sont aujourd'hui ruinés et mieux que nos pauvres et chers émigrés canadiens, gémissant de l'autre côté de la frontière, aux prises avec les grèves et le chômage forcé.

Que toi s ceux d'entre eux qui le peuvent, reviennent au plus tôt. Il y a plus de places de bonnes places dans le nord et dans l'ouest du Canada. Les districts du Nipissing et de la Mattawan leur promettent l'aisance et le bonheur.

Les journaux commencent à agiter la question d'un nouveau pont sur le St-Laurent à Québec, afin de raccourcir les chemins de fer Inter-colonial et Pacifique. La Gazette se prononce contre cette entreprise. Inutile de dire que la presse de Québec ne partage son avis.

On lit dans le Goulois du 25 novembre :

« Un Montmorency-Laval va sans doute recevoir les honneurs de la canonisation. C'est un prélat du dix-septième siècle, d'abord archevêque d'Evreux, puis évêque de Québec, au Canada.

« Mgr Grolleau, évêque d'Evreux, vient de recevoir de Rome la mission d'ouvrir une enquête très exacte, dans toute l'étendue de son diocèse, au sujet des actes et des écrits de François de Montmorency.

« Trois dimanches de suite, les curés feront savoir au prône que tout détenteur de lettres, papiers, documents, émanés de l'ancien archevêque, doit les remettre à l'autorité ecclésiastique. Cette prescription est absolue. Les infractions entraîneront l'application des peines canoniques.

« Le commissaire nommé pour présider à l'enquête est M. le chanoine Hugué, vicaire-général. Le délai de rigueur expiré le 18 décembre.

M. B. J. Bertrand, magasin général et moulin à scie, à St-Picard, a fait cession.

La mortalité à New-York augmente depuis quelque temps. Durant une semaine expirée le 6, il y a eu 3,573 décès.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Hyacinthe Loyer, une ancienne connaissance, a dernièrement hérité d'une fortune de \$300,000 d'un de ses oncles. Ce dernier est décédé en France.

Dimanche dernier il a été lu dans les églises de Québec un mandement du Cardinal Taschereau, défendant aux fidèles d'assister aux assemblées de l'Arche du salut et ordonnant d'en brûler les chants et les traités.

A une convention libérale tenue lundi dernier à Duncanville, comté de Russell, Alex Robillard a été choisi comme le candidat du parti aux prochaines élections générales pour la Chambre d'Assemblée de Toronto. M. Robillard est le frère de M. Honoré Robillard qui représentait le même comté dans le dernier parlement provincial. On sait que le comté de Russell compte un grand nombre de voteurs canadiens-français.

La Justice de Québec insulte injustement les électeurs du comté de Montcalm, d'après cette feuille, sont des ignorants, des bêtes qui ne savent pas s'ils sont dans la province de Québec, des gens qui ont besoin d'être civilisés, et qui méritent le titre de race inférieure.

Un Canadien qui insulte ainsi ses compatriotes, se rend coupable d'une infamie. Le comté de Montcalm n'a pas plus besoin d'être civilisé que certains quartiers et faubourgs fréquentés par Messieurs de la Justice et autres de même acabit.

ETROPE Question d'Orient

Il paraît que l'Autriche aurait assuré les Bulgares qu'elle ne permettrait pas l'occupation de la Bulgarie et qu'elle accepterait celui que les Bulgares choisiraient comme prince.

On dit que la Roumanie, la Serbie et la Bulgarie sont sur le point de signer une alliance offensive et défensive.

M. Goblet, le chef du cabinet français, est un ami clérical, un démagogue, un ennemi du catholicisme.

Un voyou a lance une pierre dans un des appartements de l'empereur Guillaume, au Palais de Berlin. L'empereur n'a reçu aucun mal, et l'individu a été arrêté.

BRUITS DE GUERRE Les nouvelles d'Europe annoncent que les principales nations préparent de formidables armements. On craint sérieusement qu'une guerre terrible n'éclate au printemps. Plusieurs familles commencent à prendre leurs précautions en conséquence.

A LA VEILLEE

III LA TROISIEME REGLE DE PERE CAMIRAND.

— Soyez les bienvenus, mes bons voisins. Par le temps qu'il faisait, je ne vous attendais guère hier soir; mais aujourd'hui, c'est au contraire, et je suis heureux de votre visite.

— Merci bien, père Camirand. J'avais hâte de venir reprendre le sujet de notre conversation de l'autre jour.

— Mais voyant qu'il était impossible de mettre le nez dehors, je me résignai à ajourner la partie pour ce soir.

— Et les pieds près du poêle, je pensai à ce que vous nous avez déjà dit durant les deux dernières veillées.

— Et je me demandais quel pouvait être votre troisième secret pour la bonne récolte.

— Moi-tou. Le moyen de faire beaucoup d'argent sur une terre, j'ai bien cherché à le découvrir.

— Puis, je me pris à réfléchir sur votre théorie du travail.

— Moi-tou.

— Il n'est pas nécessaire de travailler bien fort, bien vite, avec vous dit, pour réussir dans ses affaires; mais l'important, c'est de travailler avec intelligence. En même temps, je me rappelle l'observation de François: « Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front. » Cela ne voudrait-il pas dire que le travail pénible passe avant le travail intellectuel?

— Surtout quand il s'agit de réchapper sa pauvre vie matorneuse? M. Camirand, je crois que Célestin a raison. Il a frappé le principe.

— Quel principe?

— Le principe de la vie, perline! FAUT TRAVAILLER POUR VIVRE.

— Je n'ai jamais dit le contraire. J'ai fait moi-même la dure expérience de ce que vous venez d'énoncer, mon cher François; et je dis que celui qui ne travaille pas, ne vit pas, ou vit mal. Mais, il y a à travailler et travailler. J'ai déjà constaté que je ne me suis jamais extenué avant que les autres habitants de la paroisse, à faire des efforts; je commençais ma journée de très bonne heure le matin, je préparais beaucoup de précaution à bien faire mon ouvrage, je ne perdais jamais une heure inutilement dans toute l'année, et de cette manière allant sans cesse mon petit train, n'étant jamais à la peine de recommencer un ouvrage à moitié fait—des travaux à moitié faits, ne m'en parlai-je à la fin du compte, mes petits vieux, je me suis toujours vu plus avancé que les autres. Remarquez bien ceci: J'ai l'habitude, la longue habitude de réfléchir avant d'entreprendre et de commencer, de peser le pour et le contre, les diverses méthodes d'exécuter une résolution. Pour ce qui est de la besogne ordinaire, je n'ai pas à remettre au jour suivant ce que je n'ai pu ou dois faire aujourd'hui. Un clou s'arrange-il quelque part, un autre clou tout soigné; une gouttière se déclare-t-elle dans le toit des bâtiments, attendre un an pour réparer la chose, c'est bien trop tard. Si l'arand perd ses fer, vite, l'arand, du côté de la forge. Huiler, graisser, frotter, nettoyer les voitures et les instruments, relever les outils et les penne à leur place, tenir tous ces objets en bon état, en prévenir la rouille et la détérioration, entretenir les étables, les écuries, remises, hangars et dépendances, ne pas négliger les clôtures, faire la guerre aux mauvaises herbes, ne pas attendre que leur graine soit mure pour les couper, les arracher et les mettre

en tas, nettoyer ses fossés et rigoles avant les pluies et les garder libres de toute obstruction causée par des rochers, des morceaux de bois ou des éboulis, réparer les attelages, couper et hâler le bois de chauffage, le scier menu pour le poêle, le fenestre et le corder sous abri au moins douze mois d'avance, érocher quel que arpent de terre, abattre la levée des fossés et en transporter la terre au milieu de la pièce, charroyer de la terre aux endroits qui doivent recevoir le tas de fumier, faire le triage de son blé de semence pendant les longues veillées de l'hiver, donner régulièrement la nourriture et les autres soins au bétail, étriller et boucher les vaches aussi bien que les chevaux, relever les tas de fumier et les couvrir de terre, enfin je n'en finirais plus si j'énumérais tout ce qui peut occuper un habitant, avec son garçon et son homme, pendant ce qu'on appelle les mortes-saisons, durant les journées de pluie comme durant les journées de beau soleil, soit en travaillant en plein air, soit en travaillant à l'abri.

— Pardieu, M. Camirand, rien que de penser à toutes ces choses, de les prévoir et de surveiller leur exécution, c'est déjà assez pour occuper le temps d'un homme!

— Je le pense bien, et je pense aussi que le travail de la réflexion, de la prévoyance et de la surveillance est un travail plus dur et plus important que le travail corporel.

— Moi-tou.

(A suivre)

RENSEIGNEMENTS

LES MINES DU CANADA

Houille.—La Nouvelle-Ecosse est sans rivale pour les ressources productives de ses terrains houillers. La nature l'a en même temps favorisée de tout ce qui peut avantageusement faciliter l'exploitation. La houille de Sydney est excellente pour les machines à vapeur et pour les besoins domestiques. On la détalle à Halifax à 3 et 80 centimes le plus qu'aucune autre houille du Cap Breton. On n'voit des quantités considérables de houille à Terre-Neuve pour l'usage des bateaux à vapeur. La houille de Sydney est particulièrement adaptée à la fabrication du gaz. D'après les rapports de la commission géologique, le charbon qu'on peut retirer de cette mine s'élève au-delà de 212,000,000 de tonnes. Le coût pour tirer la houille de la mine et la transporter aux wagons varie, su vant la situation des houillères, de 60 cents à 1.15 la tonne.

Plus d'un tiers de la province du Nouveau-Brunswick est formé de rochers composés de houille, qui offrent la variété ordinaire de conglomérés de grès et de schistes, qu'on rencontre en core dans d'autres localités avec de nombreux restes de fossiles caractéristiques.

Le minéral célèbre connu sous le nom d'Albertite fut découvert en 1850, près du village de Hillsboro, dans le comté d'Albert. Quelques-uns l'ont regardé comme une vraie houille, d'autres comme une variété de jais, d'autres enfin comme un produit très rapproché de l'asphalte.

Depuis la première découverte des mines d'Albert, le total du minéral exporté s'élève à près de 200,000 tonnes. Ce minéral convient admirablement à la fabrication de l'huile et au mélange avec d'autres houilles pour la préparation du gaz d'éclairage. Il peut donner 100 gallons d'huile crue ou 14,500 pieds cubes de gaz par tonne. Ce gaz a un pouvoir d'éclairage supérieur. Employé avec d'autres houilles, il laisse un résidu très riche. Le prix de vente varie de \$15 à \$20 (ou par tonne). Le coût du transport à Boston est de \$2.

La présence de la bonne houille dans la Colombie anglaise et son absence dans d'autres parties de la côte du Pacifique sont une grande faveur pour cette province.

On trouve de l'anthracite dans l'île de la Reine Charlotte.

A l'île New-Castle, les rochers perpendiculaires à l'eau offrent des sillons de houille. Les principaux travaux sont faits à Nanaimo; les houilles de Wellington et de Harwood se vendent aux mines à raison de \$5 à \$6, et à San Francisco \$10 la tonne.

L'existence d'une belle qualité de houille en quantités presque illimitées, sur le bord de la mer, ne peut manquer d'être d'une très grande importance maintenant que la compagnie du Pacifique a doté le pays d'une des plus grandes voies ferrées du monde. Comme tous les chemins de fer transcontinentaux s'aniront sur la côte du Pacifique, avec les bateaux à vapeur océaniques, ceux-ci s'approvisionneront de houille pour les besoins de l'industrie dans la seule région du Pacifique nord qui puisse la fournir.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

La rareté générale du bois fait de la houille une matière de très grande importance pour la colonisation du Nord-Ouest. Les bancs de la rivière Saskatchewan sont intersectés par des ravins au fond desquels affluent des veines de houille. On enfonce des leviers sans qu'il soit besoin de percer la mine, le seul ouvrage nécessaire est un puits pour avoir de l'air. Les terrains houillers sont illimités et on peut dire illimitables, et comme la population va toujours en augmentant, avec le temps des centres manufacturiers s'élèveront dans ces régions. Une mine fut ouverte, il y a deux ou trois ans, à 600 milles de Winnipeg. La houille qui en a été retirée est vendue à Winnipeg \$9.00 la tonne. On en retire environ 200 tonnes par jour, revenant sur la mine à \$2.00.

Des couches de houille s'étendent depuis la rivière Sainte-Marie jusqu'à la rivière du Daim rouge, des affluents sont fréquents de la pointe ouest jusqu'au cœur de Montagnes Rocheuses; dans le sud du Manitoba, les terrains houillers de Souris produisent du lignite, et l'on attend pour les exploiter, que les communications du chemin de fer.

Sel.—Des opérations de sondage jusqu'à une profondeur de 1010 mètres, à la recherche du pétrole, à Goderich amenèrent à découvrir l'existence d'un grand bassin contenant du sel qui pouvait être avantageusement exploité.

La formation saline de l'Etat de New-York traverse la rivière Niagara au-dessus de la chute, et entre dans Ontario où l'on retrouve sa trace vers l'ouest, à Brantford, de là au nord-est, de Southampton à l'embouchure de la rivière Sangreen sur le lac Huron et se rend ensuite à Goderich où disparaissent les plus hautes couches. La bande passant au-dessus de nouveau dans les lacs Duck et au détroit de Mackinaw.

On a creusé plusieurs puits à Goderich, à Clinton, à Seaforth, à Kincardine. La saumure est d'une grande force et la fabrication du sel par la chaleur artificielle se fait sur chacun d'eux. Une grande partie de cet article manufacturé est expédiée aux Etats-Unis.

On trouve du sel en cristaux dans plusieurs carrières de gypse de la Nouvelle-Ecosse; on y trouve aussi un grand nombre d'eaux salines jaillissantes. Les sources minérales dispersées sur divers points sont les seules manifestations de matière saline dans la province de Québec.

Un cours d'eau considérable nommé la rivière Saée, se jette dans la rivière des Esclaves, à 100 milles en aval de fort Chipewyan. A quelque distance en amont de cette rivière, un nombre de sources saées sont dispersées sur une vaste plaine, et autour de ces sources il y a des accumulations de sel. Chaque automne, la Compagnie de la Baie d'Hudson envoie un bateau qui se charge du plus beau sel, mis en sacs. Des hommes qui ont été là, écrit le professeur Macoun, ont dit que le sel était d'une blancheur et d'une pureté profondes inconnues.

On rapporte qu'à mi-chemin entre le lac des Esclaves et celui du Grand-Ours, il y a une région où l'on trouve le sel sur un espace si grand, qu'il faut une demi-journée pour le traverser.

Pétrole.—Le commerce du pétrole tient place au premier rang dans les industries canadiennes. Il emploie un capital d'au moins \$10,000,000.

La région où le pétrole est abondant dans l'Ontario est très étendue. La partie ouest de la province est la section la plus exploitée. Les endroits qui produisent le plus d'huile sont Bothwell, dans le comté de Kent, Ennskillen et Petrolia, dans Lambton. La formation dans laquelle l'huile est trouvée, à une profondeur de 400 à 500 pieds, est une pierre calcaire carbonifère, convertie de grès et d'argile.

Dans la province de Québec, on a observé que le pétrole vient des rochers dévoniennes, dans le voisinage de Gaspé.

Près de Douglas-own, une source de pétrole sainte des vases de la grève, et on le voit en globules sur l'eau, une autre source semblable existe sur le ruisseau d'Argent. Plusieurs localités dans le voisinage de Gaspé donnent ce produit. L'huile est en pellicules épaisses sur la surface des étangs. A la rivière à la Rose, Montmorency, le pétrole sort en gouttes des fossiles, venant probablement des restes organiques. Géologie du Canada, p. 521.

Les matériaux propres à la construction, au dallage, au pavage, se rencontrent dans toutes les provinces. Le quartz blanc, le grès siliceux pour la fabrication du verre, le basalte pour le verre noir existent aussi. Quoique rare, on trouve le kaolin pour la porcelaine.

Parmi les pierres précieuses, mentionnons encore les azates, le jaspe et les améthystes du Lac Supérieur, si remarquables par leur beauté. Les premiers colons français en envoyèrent des quantités en France,

et l'on cite une très belle améthyste qui fut divisée en deux parties et placée sur la couronne du roi de France. Les grenats sont communs dans les terrains aurifères et associés aux roches qui renferment ce métal.

Le résumé ci-dessous, d'après le recensement du Canada, 1881, vol. III page 320, indique l'importance de chacun des produits minéraux pendant l'année 1880-81.

Table listing mineral products and their values: Or 70,015 onces, Argent 87,024, Cuivre 8,177 tonnes, Fer 223,057, Pyrites 20,770, Manganèse 2,449, Minéraux divers 5,324, Charbon 1,307,824, Plombagine 28, Gypse 183,076, Phosphate de chaux 14,717, Mica 16,076 livres, Pétrole non raffiné 15,490,622 gallons, Sel 472,074 tonnes, Marbre 40,126 p cubes, Pierre de taille 8,141,227, Ardoise 10,536 p carres.

AGRICULTURE

UNE FERME-MODELE

L'AGRICULTURE MISE A LA PORTEE DE TOUT LE MONDE.

Suite

Vous ne sauriez vous imaginer, mes chers amis, combien les simples paroles du brave homme m'ai éreut au cœur. Je le voyais pour la première fois, je ne me trouvais que depuis dix minutes au milieu de sa famille, et cependant je les aimais déjà tous. On eût dit qu'il régnait dans cette maison une atmosphère d'affection, de bienveillance, de franchise, de candeur, de bonhomie, dont il était impossible de ne pas éprouver immédiatement la douce influence.

A huit heures précises, les gens de la ferme arrivèrent dans la salle où le souper était servi. Ils se rangèrent autour de la grande table, chacun devant son assiette. Aussitôt mon hôte m'invita à me placer au haut bout de la petite table réservée pour lui et sa famille. Tout le monde resta debout, et l'on eût entendu voler une mouche. Alors le fermier fit à haute voix une courte prière; les assistants répondirent amen, et le repas du soir commença.

Une heure plus tard, mon hôte, après avoir indiqué à son fils les travaux du lendemain, donna à tous ses enfants, en commençant par son aîné, sa bénédiction paternelle, et je restai seul avec lui.

« Mon cher hôte, lui dis-je, j'avais beaucoup entendu parler des mérites paternels des cultivateurs allemands et de l'admirable tenue de leurs grandes exploitations agricoles; mais tout ce que je vois, tout ce que j'entends depuis la rencontre de votre fils ajoute à ma surprise. Les instructions que vous venez de donner pour demain à vos domestiques et le nombre de vos domestiques me font supposer que vous êtes valeureux à une très grande étendue de terre.

— A peu près deux cents hectares des mesures françaises.

— Comment? des mesures françaises? vous les connaissez donc? vous parlez donc français?

— Il me serait difficile de le parler; mais je le sais assez bien pour lire les écrits de vos célébrités agricoles. Nous ne comprenons pas ici, comment, avec des traités si complets, vos cultivateurs sont aussi avancés qu'on le dit. Matthieu de Dombasle est un digne rival de notre Thaër, et son Almanach du bon cultivateur est un petit chef-d'œuvre de clarté et de raison; la traduction en est très répandue dans toute l'Allemagne.

Notre conversation une fois entamée sur un chapitre si neuf et si intéressant pour moi se prolongea une partie de la nuit. Je n'oublierai jamais avec quel légitime orgueil mon hôte me parla de sa profession, qu'il plaçait au-dessus de toutes les autres. Je ne lui eus pas plus tôt parlé d'une ferme que je possédais et avais mes irrésolutions, mes embarras, pour donner un but à mon existence, pour accomplir cette loi sévère: Travail, ou tu deviendras méchant, qu'il s'écria:

« Vous hésitez à embrasser la plus belle des carrières, la seule qui permette à l'homme le plus dépourvu de toutes ses facultés intellectuelles et physiques! Où est, en effet, la profession qui vous offre cet avantage? On ne peut se vouer exclusivement soit aux travaux d'esprit, soit aux travaux manuels, sans détruire l'harmonie de son organisation, sans fausser sa destination. Seul peut-être, l'agriculteur exerce à la fois son corps et son esprit. Quelle variété de travaux! Quel vaste champ ouvert à l'intelligence! Faire rendre à la terre tout ce qu'elle peut produire, tirer parti d'une loue de plantes encore sauvages, en les forgant à nous donner un vêtement, une boisson, un aliment,

quelle étude plus digne d'occuper l'homme supérieur! Un pas immense, il est vrai, sépare nos charrires du pieu de bois qui sert à enfoncer le premier grain de blé; mais il reste plus à faire que nous n'avons fait.

« Ce n'est pas, ajoutait-il, que je veuille prétendre que la vie du cultivateur soit douce; j'avoue qu'elle est rude, sérieuse, complètement remplie; l'agriculture est exigeante. Elle demande tous les jours que Dieu nous donne. Les gelées tardives ou précoces, les sécheresses, les longues pluies, les orages viennent alternativement mettre notre patience et notre habileté à l'épreuve; mais en revanche le fermier vit exempt de ces soucis, de ces angoisses qui empoisonnent tous les instants de l'industriel, du banquier, du marchand. Il ignore les faillites, les crises désastreuses, les revirements subits de fortune. Les révolutions passent à côté de lui sans le toucher; et comme aucun parti, aucun gouvernement ne peut se passer de lui, tous le menacent et même l'honorent. Son indépendance est complète, et les débouchés ne manquent jamais à ses productions. Je vous parle pas des charmes attachés à nos travaux mêmes; rendre à la culture un coin de terre infertile, récolter du froment là où venaient seulement l'avoine et le seigle, c'est, abstraction faite de toute idée de profit, un de ces bonheurs intimes, profonds, qu'il faut avoir goûtés pour les comprendre.

« Chaque découverte, chaque procédé nouveau qui répond à l'attente du cultivateur est pour lui une conquête, celle, fero de en jouissances, d'abord parce qu'elle a été aborigènes-ment achetée, ensuite parce que produire est le plaisir le plus grand que Dieu, dans sa sagesse infinie, nous ait accordé.

J'ai insisté, mes chers amis, sur cette longue conversation avec mon hôte, parce qu'elle décida de mon avenir. Quand le digne agriculteur eut fermé la porte de la chambre où il m'avait conduit, tout ce que mes débailants je repassai dans mon esprit ce que je venais d'entendre. Plus je réfléchissais, plus je reconnaissais la justesse des observations et la sagesse des conseils de l'homme que la Providence semblait avoir expressément placé sur mon chemin. Malgré les fatigues de la journée, je ne m'endormis que lorsque le ciel blanchissait déjà.

MARCHE BOISEBOURS, MONTREAL

3 DECEMBRE 1886.

Farines et Grains.

Table of flour and grain prices: Farine de blé, par 100 lbs. \$ 2 20 à 2 50, Farine de Sarasin, par 100 L. 1 50 à 2 00, Farine d'avoine, par 100 lbs. 0 80 à 2 10, Farine de blé d'Inde, p. 100 L. 1 60 à 1 80, Maïs, par 100 lbs. 1 20 à 1 40, Son, par 100 lbs. 0 75 à 0 80, Avoine, par sac 0 70 à 0 75, Pois, par minot 0 80 à 1 00, Blé d'Inde, par minot 1 40 à 1 60, Farines, par sac 0 80 à 0 90.

Legumes.

Table of vegetable prices: Patates, le sac \$ 0 65 à 0 70, Choux, la douzaine 0 15 à 0 20, R. fort, la pièce 0 50 à 0 70, Haricots, le minot 0 40 à 0 50, Bette-raves, le minot 0 60 à 0 70, Oignons, le minot 0 10 à 0 20, Vegetaux oleginoux, la pce 0 00 à 0 25, Celeri, la douzaine 0 10 à 0 20, Citrouilles, la pièce 0 00 à 1 50, Patates sucrées, le minot 0 00 à 1 50.

Produits de la Laiterie.

Table of dairy products: Beurre de choix, par lb. \$ 0 20 à 0 25, Crème 0 00 à 0 00, Beurre en tinette 0 15 à 0 18, Fromage 0 10 à 0 12, Œufs frais, la douzaine 0 20 à 0 25, Sirop d'érable, le gallon 0 07 à 0 80, Sucre d'érable, la livre 0 08 à 0 10.

Fruits.

Table of fruit prices: Pommes, le baril \$ 1 50 à 4 00, Citrons, la caisse 8 00 à 9 00, Citrons, la boîte 5 00 à 6 00, Abois, le gallon 0 00 à 0 40, Raisin vert, la livre 0 00 à 0 30.

Volailles.

Table of poultry prices: Poules, le couple \$ 0 50 à 0 60, Canards, le couple 0 75 à 0 80, Poultes, le couple 0 40 à 0 60, Dindes, le couple 1 25 à 1 60, Oies, le couple 1 25 à 1 50, Pigeons, le couple 0 15 à 0 20.

Poisson.

Table of fish prices: Brochet, la lb. \$ 0 00 à 0 10, Morue, la lb. 0 05 à 0 06, Haddock, la lb. 0 05 à 0 06, Fetao 0 00 à 0 12, Haddock fumé 0 08 à 0 10, Homard la lb. 0 00 à 0 10, Esturgeon, la lb. 0 00 à 0 10, Poisson blanc 0 00 à 0 10, Dore de la s. 0 00 à 0 10, Dore de rivière 0 12 à 0 13, Saumon frais 0 00 à 0 00, Barbotte préparée 0 00 à 0 00, Mackinac 0 10 à 0 15, Maquereaux 0 00 à 0 10, Crapins (le paquet) 0 15 à 0 20, P. r. hanches (le paquet) 0 15 à 0 20, Achigan 0 00 à 0 00, Carpes 0 15 à 0 20, Local (le) 0 00 à 0 00, Huîtres (la pièce) 0 00 à 0 40, Brochet (le paquet) 0 25 à 0 30.

Viandes.

Table of meat prices: Beuf de choix, la lb. \$ 0 10 à 0 12, Beuf commun 0 03 à 0 06, Mouton, la lb. 0 00 à 0 00, Veau la lb. 0 00 à 0 00, Lard, la lb. 0 00 à 0 00, Jambon, la lb. 0 12 à 0 13, Sainfoin, la lb. 0 10 à 0 12, Saucisses, la lb. 0 10 à 0 00, Parc apprêtée, par 100 lbs. 5 00 à 7 00.

Le lendemain, mes premières paroles, en rencontrant mon hôte, furent celles-ci: « Vous m'avez rendu agriculteur dans l'âme; mais j'en suis moins que ce petit garçon qui passe là-bas. Laissez-vous votre ouvrage imparfait? M'avez-vous fait entrevoir la terre promise, et me refuserez-vous les moyens d'y aller? Si vous y consentez, je m'installe ici jusqu'à ce que vous me disiez: Allez faire valoir vos terres; vous en savez assez pour commencer. »

Le brave Allemand accueillit ma proposition avec joie.

« Vous êtes une trop belle conquête pour que je n'en sois pas fier, me dit-il. Il vous suffira de travailler (il appuyait sur ce mot), il vous suffira de travailler une année avec nous pour voler de vos propres ailes. »

Bref, je passai à O' quinze mois, pendant lesquels je pris une part active à tous les travaux de la ferme...

(A suivre)

ALMANACH DE 1887.

Nous venons de recevoir à la librairie du Nord

- L'ALMANACH DU PEUPLE, L'ALMANACH AGRICOLE, L'ALMANACH DES FAMILLES, LE CALENDRIER ECCLÉSIASTIQUE, LE CALENDRIER DE LA PUISSANCE pour l'année 1887.

BANQUE

VILLE-MARIE

BATISSE M. GODFROID LAVIOLETTE RUE DUMONT ST-JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et recouvrement de 10 heures avant-midi à 3 heures de l'après-midi. Fermé à 1 heure de l'après-midi le samedi.

ADJ. LARUE Gercet 2 Janvier 1886

Marché St-Jerome. 7 Décembre 1886.

Farines et Grains

Table of flour and grain prices: Farine de blé, par 100 lbs. \$ 1 80 à 2 25, Farine de Sarasin, par 100 L. 1 60 à 1 75, Farine d'avoine, par 100 lbs. 1 30 à 2 10, Farine de blé d'Inde, p. 100 L. 1 60 à 1 10, Maïs, par 100 lbs. 0 70 à 0 90, Avoine, par sac 0 70 à 0 75, Pois, par minot 0 80 à 0 85, Bœuf d'Inde, par minot 1 40 à 1 60, Farines, par sac 0 80 à 0 90.

Légumes

Table of vegetable prices: Patates, le sac \$ 0 40 à 0 50, Choux, la douzaine 0 10 à 0 20, Bette-raves, le minot 0 50 à 0 60, Haricots, le minot 0 40 à 0 50, Oignons, le minot 0 10 à 0 20, Vegetaux oleginoux, la pce 0 00 à 0 25, Celeri, la douzaine 0 10 à 0 20, Citrouilles, la pièce 0 00 à 1 50, Patates sucrées, le minot 0 00 à 1 50.

Produits de la Laiterie

Table of dairy products: Beurre de choix, par lb. \$ 0 20 à 0 25, Crème 0 00 à 0 00, Beurre en tinette 0 15 à 0 18, Fromage 0 10 à 0 12, Œufs frais, la douzaine 0 18 à 0 20, Sirop d'érable, le gallon 0 07 à 0 80, Sucre d'érable, la livre 0 08 à 0 10.

Fruits

Table of fruit prices: Pommes, le baril \$ 2 75 à 3 70, Citrons, la caisse 8 00 à 9 00, Citrons, la boîte 5 00 à 6 00, Abois, le gallon 0 00 à 0 40, Raisin vert, la livre 0 00 à 0 30, Oignons, la douzaine 0 00 à 0 25, Citrouilles, do 0 00 à 0 25.

Volailles

Table of poultry prices: Poules, le couple \$ 0 50 à 0 60, Canards, le couple 0 75 à 0 80, Poultes, le couple 0 40 à 0 60, Dindes, le couple 1 25 à 1 60, Oies, le couple 1 25 à 1 50, Pigeons, le couple 0 15 à 0 20.

Poisson

Table of fish prices: Brochet, la lb. \$ 0 08 à 0 10, Morue, la lb. 0 05 à 0 06, Haddock, la lb. 0 05 à 0 06, Fetao 0 00 à 0 12, Haddock fumé 0 08 à 0 10, Homard la lb. 0 00 à 0 10, Esturgeon, la lb. 0 00 à 0 10, Poisson blanc 0 00 à 0 10, Dore de la s. 0 00 à 0 10, Dore de rivière 0 12 à 0 13, Saumon frais 0 00 à 0 00, Barbotte préparée 0 00 à 0 00, Mackinac 0 10 à 0 15, Maquereaux 0 00 à 0 10, Crapins (le paquet) 0 15 à 0 20, P. r. hanches (le paquet) 0 15 à 0 20, Achigan 0 00 à 0 00, Carpes 0 15 à 0 20, Local (le) 0 00 à 0 00, Huîtres (la pièce) 0 00 à 0 40, Brochet (le paquet) 0 25 à 0 30.